

AH300

22 jours 154 heures

3 185 €

Déjeuners offerts
Exonérés de TVA

Capacité professionnelle IOBSP Niveau 2 - 12 jours

COMPÉTENCES VISÉES

- **Connaître** l'environnement réglementaire et les conditions d'exercice des IOBSP.
- **Maîtriser** les principes techniques, juridiques et les règles de commercialisation des crédits aux particuliers.
- **Maîtriser** l'environnement juridique et fiscal des opérations immobilières.
- **Appréhender** les risques liés à l'étude et à la réalisation d'opérations de crédits et de paiements.
- **Sensibiliser** les emprunteurs à la prévention du surendettement.
- **Maîtriser** l'instruction des dossiers de financements immobiliers et de regroupement de crédits.

LES PLUS DE LA FORMATION

- Des modalités pédagogiques variées, des intervenants professionnels issus du secteur de l'assurance

LIVRET DE STAGE

Le livret de stage agréé ORIAS est la preuve matérielle de l'obtention de l'habilitation. Il est complété et signé par les dirigeants de l'IFPASS qui aura préalablement validé les connaissances de l'apprenant lors du test final.

Le programme respecte les dispositions de l'Arrêté du 4 avril 2012 qui fixe le programme dont la durée varie selon le type de mandat détenu par l'IOBSP

PUBLIC

- Mandataires exclusif en opérations de banque et en services de paiement ou mandataire OBSP lié

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par des professionnels de l'assurance, formateurs experts de l'Ifpass.

SESSION(S) 2021

Dates disponibles sur le site www.ifpass.fr

Session(s) continue(s)

Disponible en régions sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

A déterminer avec le client en fonction de ses attentes, modulation du dispositif mixte, choix des modules e-learning

VALIDATION DES ACQUIS

Un certificat sera remis en cas de succès aux épreuves de validation

PROGRAMME

TRONC COMMUN

NIVEAU 1 OU 2 - 60 HEURES

1. Savoirs généraux
2. Connaissances générales sur le crédit
3. Notions générales sur les garanties
4. Notions générales sur les assurances emprunteurs
5. Règles de bonne conduite
6. Contrôles et sanctions

MODULES DE SPÉCIALISATION

NIVEAU 1 - 66 HEURES

1. Crédit à la consommation et crédit de trésorerie
2. Regroupement de crédits
3. Services de paiement
4. Crédit immobilier

NIVEAU 2 - 14 HEURES

1. Crédit à la consommation et crédit de trésorerie
2. Regroupement de crédits
3. Services de paiement
4. Crédit immobilier

MODULES D'APPROFONDISSEMENT

NIVEAU 1 - 24 HEURES

Modules en relation avec l'activité exercée

NIVEAU 2 - 6 HEURES

Modules en relation avec l'activité exercée

MODULES DE SPECIALISATION

NIVEAU 3 - 14 HEURES

OBLIGATOIRE

Crédit à la consommation et crédit de trésorerie

OPTIONNELS AU CHOIX EN FONCTION DE L'ACTIVITE EXCERCEE

Fondamentaux regroupement de crédits

Fondamentaux services de paiement

Fondamentaux crédit immobilier

ÉPREUVE DE VALIDATION

Elle est composée d'un QCM final , 70 % de bonnes réponses sont nécessaires pour l'obtention de la capacité professionnelle